

ELITE REGIONALE

PROJET DE REFORME PHASE 2

PRÉSENTATION AUX LIGUES ET COMITÉS

SPORTIFS

8 NOVEMBRE2012 - SALLE A 402

ELITE REGIONALE - REFORME 2011

	DISPOSITIF 2005 à 2010	DISPOSITIF 2011
PUBLIC CONCERNE	particulating Cyclisting Escriber Cyriniastique	23 disciplines Concerne tous les sports individuels olympiques pratiqués en Martinique.
CRITERES D'ELIGIBILITE DE « L'ELITE REGIONALE »	 Proposition des sportifs par les ligues et comités sportifs Critères: Compétition européenne, Compétition internationale et/ou avoir été sur un podium en Championnat ou en Coupe de Martinique 	 Proposition des sportifs par les ligues et comités sportifs 4 niveaux de compétitions pris en compte : Niveau international : les 3 premiers sportifs classés Niveau national : les 3 premiers sportifs classés Niveau interrégional : les 3 premiers sportifs classés Niveau régional : les 3 premiers sportifs classés
MONTANT DE LA BOURSE	Les montants ne tenaient compte que des catégories d'âge - Catégorie « Jeune » (15-17 ans) : 3 000€ - Catégorie « Espoir » (18-20 ans) : 4 000 € - Catégorie « Senior » (21 ans et +) : 6 000€	Les montants tiennent compte des catégories d'âge et des niveaux de compétition - Catégorie « Jeune » (15-17 ans) : de 2 500€ à 3 500€ - Catégorie « Espoir » (18-20 ans) : de 3 000 € à 5 500 € - Catégorie « Senior » (21 ans et +) : de 3 500 € à 6 000€
MODALITES DE VERSEMENT	- Acompte 50% - Solde sur avis motivés par la ligue ou le comité et validés par la commission sport	 - Acompte de 50% - Solde sur présentation : Avis motivés du club et de la ligue ou du comité Justificatifs de dépenses : équipement, suivi médical, formation, stage, hébergement, déplacement

PROJET DE REFORME PHASE 2

OBJECTIF

- Structurer une filière du haut niveau Martiniquais plus efficiente
- Elite régionale : véritable filière d'accès au haut niveau
- Permettre aux sportifs martiniquais d'atteindre:
 - le plus haut niveau sportif
 - la meilleure expression de leurs capacités sociales et professionnelles

NOUVELLES PROPOSITIONS 2012

- Niveaux de compétition retenus
- Critères de sélection des sportifs
- Montant de la bourse
- Nouvelle Charte d'Elite régionale

NIVEAUX DE COMPÉTITION RETENUS

Définition des 3 niveaux de performances retenus

REGIONAL

Niveau atteint par le sportif sur le podium, à des compétitions représentant le plus haut niveau de pratique locale, à savoir le Championnat de Martinique ou toute autre appellation équivalente.

INTERREGIONAL

Niveau atteint par le sportif sur le podium, à des compétitions représentant le plus haut niveau de pratique interrégionale (Martinique, Guadeloupe et Guyane) et caribéenne.

NATIONAL

Niveau atteint par la sélection du sportif et/ou sa place acquise sur le podium, à des compétitions représentant le plus haut niveau de pratique nationale, à savoir le Championnat de France ou toute autre appellation équivalente.

Revalorisation du niveau international

Les sportifs martiniquais de niveau international sont des sportifs de haut niveau reconnus qui bénéficient d'autres dispositifs mis en place à leur intention par le Conseil régional de Martinique (pôles espoirs, liste ministérielle, accompagnement individuel, primes aux participants aux JO...).



3 niveaux de compétition retenus pour la sélection des « Elites régionales » en 2012 sont:

NIVEAU	CRITERE D'ACCESSIBILITE
	<u>PODIUM</u>
REGIONAL	Championnat de Martinique ou toute autre appellation équivalente
	<u>PODIUM</u>
INTERREGIONAL	
	Compétitions interrégionales ou caribéennes
	3 MEILLEURES PERFORMANCES
NATIONAL	Championnat de France ou toute autre appellation équivalente

CRITERES DE SELECTION DES SPORTIFS

La sélection des sportifs d'Elite régionale 2012, sera faite selon les catégories d'âge fédérales en vigueur qui tiennent compte des différences entre sports.

• Il existe :

- des sports « précoces » : ex. gymnastique, natation
- des détection précoce : ex. tennis
- des maturation tardive : ex. athlétisme

A RETENIR

La ligue ou le comité sportif procédera à la sélection d'au maximum neuf sportifs

NIVEAU	CATEGORIES D'AGE RETENUES Définition ministérielle
REGIONAL	1 ESPOIR - 1 JEUNE – 1 SENIOR/ELITE
INTERREGIONAL	1 ESPOIR - 1 JEUNE – 1 SENIOR/ELITE
NATIONAL	1 ESPOIR - 1 JEUNE – 1 SENIOR/ELITE

MONTANT DE LA BOURSE

- Le montant de la bourse allouée aux « Elites régionales » en 2012
 .
 - tiendra uniquement compte du **niveau de performance**
 - sera réévalué en fonction des bourses attribuées aux SHN

- Pour rappel, les bourses allouées aux sportifs de haut niveau sont les suivantes :
 - Haut niveau « Espoir »: 3 000 €
 - Haut niveau « Jeune » : 3 500 €
 - Haut niveau « Senior/Elite » : 5 000 €



Toutes catégories confondues, les montants de la bourse d'« Elite régionale » 2012 seront :

	DISPOSITIF 2012
NIVEAU	Toutes catégories d'âge confondues
REGIONAL	1 500 €
INTERREGIONAL	2 500 €
NATIONAL	3 000 €

NOUVELLE CHARTE DE L'ELITE REGIONALE

- La Charte d'Elite régionale que le Conseil régional, le mouvement sportif et les « Elites régionales » s'engagent à respecter sera:
 - présentée ultérieurement
 - signée par les sportifs lors de la réception organisée à leur intention par le Conseil régional.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION